

Pétition pour que les réseaux électriques valaisans soient enfin assainis

Après des années de tractations avec les autorités, et à la suite de la récente électrocution de deux hiboux grand-ducs à St-Léonard et à Massongex, fauna•vs a lancé une pétition pour que les pylônes électriques qui tuent les grands rapaces en Valais soient enfin assainis. Cette pétition est destinée tant au Gouvernement valaisan qu'aux compagnies électriques et aux entreprises ferroviaires. Nous la transmettrons au Conseil d'Etat après les vacances d'été.

Si la section de la ligne d'alimentation électrique responsable de l'électrocution du grand-duc de St-Léonard à fin janvier a entretemps été mise hors service par les CFF, le problème n'est de loin pas encore résolu. Raphaël Arlettaz, membre du comité de fauna•vs et professeur à l'Université de Berne, a investigué l'ensemble de la ligne CFF du Simplon dans la vallée du Rhône: «entre Villeneuve VD et Brigue, j'ai recensé 246 pylônes dit «lyres», semblables à celui qui a tué le hibou de St-Léonard, représentant donc autant de pièges mortels pour les grands rapaces». Ces 246 pylônes se rajoutent aux 1500 recensés jusqu'ici par l'Antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse au sein des réseaux de distribution d'électricité à moyenne tension qui jalonnent le territoire cantonal.

L'électrocution est le facteur de mortalité numéro 1

Seule une dizaine de couples de hiboux grands-ducs nichent bon an mal an en Valais. Les deux partenaires du couple qui s'était installé dans les années 1980 dans les gorges de La Lienne à St-Léonard avaient été retrouvés morts électrocutés dix ans

plus tard, en 1996. Depuis, plus aucun signe de présence sur ce site, jusqu'à cet hiver, lorsque les ornithologues ont confirmé le retour d'un couple, après 22 ans d'absence. Ils allaient vite déchanter: le mâle se faisait électrocuter quelques semaines plus tard... Peu de temps après, un autre hibou grand-duc trouvait la mort par électrocution dans la région de Massongex.

Deux exemples tragiques qui se rajoutent à la très longue liste de grands-ducs électrocutés en Valais. Selon les recherches menées par l'Université de Berne, l'électrocution est le facteur de mortalité numéro 1 des grands-ducs valaisans: des dizaines d'entre eux ont en effet été marqués au moyen de balises satellitaires, ce qui a permis d'identifier la cause de leur mort. Des mesures d'assainissement pourtant relativement simples à mettre en oeuvre permettraient d'éviter cette hécatombe.

Il est temps d'assainir l'ensemble des pylônes présentant un danger

L'Ordonnance fédérale sur les lignes électriques (OLEI, 1994) stipule que «si les conditions locales l'exigent, on équipera les supports de dispositifs propres à éviter que des oiseaux ne provoquent des mises à la terre ou des courts-circuits». Le Plan d'action biodiversité de la Confédération (2017) prévoit d'ailleurs un assainissement des pylônes électriques dangereux des lignes ferroviaires des CFF et des autres compagnies. Cela fait 15 ans que l'on discute avec les responsables de la mise en oeuvre de mesures concrètes, mesures qui tardent malheureusement à être appliquées en Valais. Il y a bien eu des efforts d'assainissement dans la région du Coude du Rhône: des lignes à moyenne tension ont ainsi été enterrées tandis que des gaines isolantes ont été posées sur quelques pylônes problématiques. Il est maintenant temps de passer à la vitesse supérieure et d'assainir l'ensemble des pylônes présentant un danger mortel d'électrocution. La majorité d'entre eux

Cartes pour la récolte de signatures téléchargeables depuis ce lien:
www.fauna-vs.ch

La pétition peut aussi être signée en ligne:
www.fauna-vs.ch

Grand-duc électrocuté fin janvier à St-Léonard



a déjà été inventoriée par les ornithologues et l'information mise à disposition tant des autorités que des entreprises électriques.

Pour fauna•vs, le temps n'est plus à la discussion, mais à l'action. Nous exigeons tout simplement la mise en oeuvre des dispositions de l'Ordonnance fédérale sur les lignes électriques et du Plan d'action biodiversité Suisse. L'assainissement des pylônes dangereux se justifie aussi du point de vue économique: pour les entreprises il est moins cher de neutraliser les structures tueuses que de subir les coûts répétés des mises hors service de lignes suite à un court-circuit.

Avec la pétition, fauna•vs souhaite exercer la pression nécessaire pour que les entreprises publiques et privées concernées ainsi que les dirigeants étatiques mettent rapidement sur les rails un programme d'assainissement des réseaux électriques cantonaux. Avec l'espoir que d'ici cinq ans plus aucun grand-duc valaisan ne meure électrocuté! ■

Signez la pétition

Une carte pour la récolte de signatures accompagne ce bulletin. 2000 personnes ont déjà signé la pétition. Aidez-nous à en récolter d'autres! Après les vacances d'été, nous transmettrons la pétition au Conseil d'Etat valaisan. Dans la foulée, une lettre sera envoyée aux compagnies d'électricité pour les enjoindre à assainir les pylônes dangereux.



Raphaël Arlettaz

Le pylône incriminé, montrant la structure dangereuse. Si un grand rapace se pose à la base du V, à l'intérieur de la structure, tout en touchant de l'aile la ligne électrique, il est instantanément foudroyé à ces tensions élevées.



Raphaël Arlettaz

Les lignes à très haute tension ne représentent guère de danger d'électrocution pour les grands rapaces car les risques d'arc électrique y sont nuls.